HOETMER B.V.
case postale 1
NL-3300 AA dordrecht – pays-bas
téléphone: +31 (0)78 - 6350720
télécopie: +31 (0)78 - 6133029
cci dordrecht 23036679

Fiche d'information technique
Situation: Mai 2006

EMBALIT NT

1. Description du produit	
Produit	Liquide conservateur du bois, à base d'eau, d'utilisation préventive. Produit antiseptique et désinfectant contre les moisissures, les bactéries et les algues.
N° d'autorisation	Belgique : 5306 B Pays-Bas : 11624 N
Usagers autorisées	Belgique : seulement utilisation par les professionnels Pays-Bas : aussi bien utilisation professionnelle que utilisation particulière sont autorisé
Substances actives	50% Chlorure de cocobenzyldiméthylammonium
Action	Embalit NT s'utilise comme: a. traitement préventif du bois contre les moisissures; b. produit fongicide contre les champignons s'attaquant au bois et aux maçonneries. Egalement sur de surfaces au sous sol; c. produit contre les moisissures et produit algicide; d. produit protecteur de surfaces contre les moisissures et autres micro-organismes ; e. produit bactéricide, fongicide et algicide pour les eaux de refroidissement en circuit fermé, ainsi que dans les eaux de processus et de dosage de matières auxiliaires dans l'industrie du papier en respectant les indications du « Dosage et méthode d'administration ». Le produit ne peut être appliqué qu'avec l'autorisation des autorités compétentes locales en matière de gestion de la qualité de l'eau. f. produit préventif algicide dans les piscines pendant les périodes prolongées au cours desquelles l'eau n'est pas chlorée; g. produit pour « toilettes chimiques » ; h. produit désinfectant pour caisses à fruits et plants de pommes de terre, ainsi que des lieux de stockage vides ; i. désinfectant pour appareils de ramassage, de transport et du traitement des plants de pommes de terre;(1.) j. produit préventif contre les algues et les bactéries dans les matelas d'eau.(1.)
Caractéristiques	Le produit respecte l'environnement parce qu'il ne contient pas de composés métalliques. La substance active est biodégradable dans le sol.
Domaine d'application	Produit protecteur et conservateur du bois à usage préventif contre l'attaque de moisissures et d'autres micro-organismes décolorant et pourrissant le bois à l'intérieur comme à l'extérieur exempt de contact au sol. Par exemple, le bois fraîchement scié, dans les cas où il y a des exigences élevées en matière des conditions d'hygiène comme les caisses à boissons, des caisses à fruit et légumes, des caisses à champignons, des palettes etc. ainsi que le bois de construction, de bardage, d'encadrements, de portes et fenêtres, de lambris, de solives, de planches, de pergolas, de bois destinés à pièces humides, etc.. Désinfectant dans le secteur agricole. Fongicide contre moisissures et sur les murs, la protection de surfaces contre les moisissures et autres micro-organismes. Adapté également au traitement de l'eau dans les piscines, les systèmes d'eau de refroidissement, les toilettes chimiques et les matelas d'eau.
Rapport de test	Inclus dans la Décision d'emballages et d'articles de consommation (selon la loi sur le contrôle de la qualité des produits).

(1.) Seulement autorisé comme désinfectant en secteur agricole aux Pays-Bas et ne pas en Belgique.

	Déclaration Instituts Civo TNO.
Couleur	Incolore. Si besoin, il est possible de colorer Embalit NT avec des couleurs de contrôle ou des piments inaltérables. Couleurs sur demande.
Conditionnement	250 ml (flacon synthétique), 5 kg (jerrycan), 210 l (fût) et 945 l (conteneur de prêt).
2. Caractéristiques techniques	
Densité (20°C)	Environ 0,98 g/cm^3
Valeur pH	Aux alentours de 7
Point d'inflammation	Pas inflammable
Viscosité	Liquide
Solubilité	Complètement soluble dans l'eau à température normale.
Odeur	Odeur savonneuse légère. Inodore après séchage.
Tolérance / corrosion	Les solutions d'Embalit NT n'attaquent pas le verre, la porcelaine, l'acier ou les matières synthétiques glas.
Comportement par rapport à d'autres solutions	Avant de mélanger éventuellement une solution d'Embalit NT avec une autre solution, d'abord consulter notre service d'information technique.
3. Emploi / Notice d'utilisation	
a. Préservation du bois à usage préventif	Le traitement du bois est un processus industriel, par exemple à l'aide d'une installation de trempage ou une installation de vide/pression, avec une solution d'Embalit NT de 5 à 10%. L'absorption (la rétention) doit représenter 200 g d'une solution d'Embalit NT à 5% ou 100 g d'une solution à 10% par m^2 de surface du bois. Pour une bonne conservation, la rétention doit représenter au moins 10 g d'Embalit NT par m^2 de surface du bois. Puisque la quantité de produit de préservation absorbé par le bois dépend de l'essence et de l'humidité du bois, il est conseillé avant de traitement de déterminer l'humidité. Avant le traitement, le bois doit avoir subi toutes les opérations nécessaires comme le perçage et le rainurage. Le bois doit être complètement exempt d'écorce et d'aubier. Si l'une des opérations a lieu après le traitement de conservation, il faut retraiter suffisamment les parties concernées avec ce produit. Le bois doit être exempt de neige et de glace. Afin d'éviter la prolifération de moisissures bleues il faut traiter le bois avec la solution Embalit NT le plus rapidement possible après le sciage.
b. Fongicide contre les champignons s'attaquant au bois et aux maçonneries. Egalement sur de surfaces au sous sol	**1. Traitement des champignons sur et dans les murs** Les champignons de pourriture du bois, peuvent également se développer dans les maçonneries et attaquer d'autres bois. Afin de combattre ces champignons il faut éliminer le mycélium, le plâtre non adhèrent, et gratter les joints de la maçonnerie. Après cette opération, il faut traiter les surfaces avec 250 ml de solution d'Embalit NT à 12% ou avec 500 ml de solution à 6% par m². En cas d'une attaque importante et d'une forte prolifération de moisissures dans les murs, percer des trous en oblique vers le bas jusqu'à une profondeur de 2/3 de l'épaisseur du mur avec une distance intermédiaire d'environ 30 cm horizontalement et 20 cm diagonalement vers le bas. Remplir les trous de forage plusieurs fois avec une solution d'Embalit NT à 12%. Après séchage du mur, reboucher les trous et plâtrer le mur. **2. Traitement des sols situés en dessous du rez-de-chaussée** Avant de commencer le traitement, il faut d'abord enlever les éventuelles chutes de bois etc. présents dans le vide-sanitaire. Si possible, enlever 10 cm de terre pour les remplacer par du sable fin. Une autre possibilité serait de couvrir le sol d'une couche de protection selon la description en NEN 3252. Traiter le sol avec 250 ml de solution d'Embalit NT à 12% voire avec 500 ml de solution à 6% par m².
c. Traitement des moisissures et des dépôts verts	**1. Traitement des dépôts verts (algues, mousses etc)** Le traitement se fait par pulvérisation, à basse pression, avec des grandes gouttes ou par brossage ou récurage. Si possible enlever les saletés au préalable; ne pas utiliser du savon lors du nettoyage. Bien mouiller les surfaces à traiter avec la

	solution d'Embalit NT. Pour l'humidification de matériaux poreux (briques, dalles de trottoir) les quantités absorbées sont plus importantes que pour les matériaux durs et lisses (verre, marbre etc.). Après quelques jours enlever éventuellement les algues mortes au jet d'eau ou par récurage. Si après ce nettoyage un traitement à retardement est souhaitable, il faut répéter le traitement, mais sans rinçage. Ne pas appliquer sur des plantes ou dans des bassins ou des aquariums, ni en cas de prévision de pluie. Ce produit perd son activité en cas de contact avec du savon ou avec des détergents synthétiques. Appliquer avec une concentration de 0,5% (5 ml par litre d'eau). **2. Traitement des moisissures, les algues et les mousses(2.) sur des supports pierreux ou autres** Le produit convient à l'assainissement des murs et autres surfaces éventuellement à peindre. <u>Mise en oeuvre</u> Le support doit être propre, exempt de saletés, graisses. Laver avec de l'eau tiède. Par le traitement consécutif de la surface avec une solution à 0,5% d'Embalit NT, les spores résiduels dans les pores seront éliminées. En fonction de la rugosité de la surface et de la porosité, 1 litre de solution suffit pour traiter une surface d'environ 4-8 m². Appliquer la peinture après séchage de la surface.
d. Protection des surfaces contre les moisissures et les autres micro-organismes	L'Embalit NT peut s'appliquer en cas d'exigences élevées de l'hygiène, comme par exemple les caisses à fruits et légumes, les palettes etc. Badigeonner, tremper, pulvériser ou vaporiser le bois avec une solution à 5 ou 10%. Pour une solution à 5% il faut appliquer 200 g par m² de surface, pour une solution à 10% il faut appliquer 100 g par m². Embalit NT protège le bois pendant une longue période contre les champignons de bleuissement et autres moisissures qui décolorent le bois. Par exemple, en traitant le bois directement après l'abattage ou le sciage avec Embalit NT, on évite l'attaque des champignons de bleuissement pendant le séchage ou le stockage Traiter par badigeonnage, trempage ou pulvérisation à basse pression avec de grosses gouttes, de manière à utiliser 200 g d'une solution à 5% ou 100 g d'une solution à 10% d'Embalit NT par m² de surface. (voir également paragraphe a. pour le temps de séchage-/de fixation etc.)L'utilisation d'une solution à 3% protège le bois environ 4 semaines. Avec une solution à 5% le bois reste protégé environ 12 semaines.
e. Traitement des eaux	**Généralités:** Nettoyer les systèmes fortement pollués avant le traitement. En cas d'utilisation dans les papeteries, il faut tenir compte des dispositions légales concernant l'application de la substance active dans la fabrication de papier pouvant entrer en contact avec des produits alimentaires. **Dosage et méthode d'administration** **<u>1. Systèmes d'eau de refroidissement en circuit fermé</u>** Ajouter le produit à l'eau à l'aide d'un dispositif de dosage. **Dosage initial:** Ajouter une fois par semaine 20-40 ml d'Embalit NT par m3 de volume du système; si ce dosage ne donne pas de résultat satisfaisant, augmenter le dosage à 80 ml par m3 du volume du système. **Dosage d'entretien:** Ajouter une fois par semaine 10-30 ml d'Embalit NT par m³ d'eau. Augmenter ce dosage si nécessaire. **<u>2. L'industrie du papier</u>** Ajouter le produit aux bassins d'eau de pâte à papier à l'aide d'un dispositif de dosage. **Dosage initial:** Par tonne de papier ou de pâte à papier, ajouter 400-800 ml Embalit NT. Dans les systèmes de dosage de matières auxiliaires: verser directement 20-40 ml/100 l. Répéter l'opération jusqu'à la maîtrise du système. **Dosage d'entretien:** (méthode continue ou discontinue): Par tonne de papier ou de pâte à papier, ajouter 40-400 ml Embalit NT. Régler le dosage de telle façon que le système reste sous contrôle. Réduire le dosage dans les systèmes de dosage de matières auxiliaires à 20-40 ml/100 l.
f. Piscines	Le produit a été conçu comme additif à l'eau de piscines après la saison de natation (« la période d'hivernage ») et pendant les périodes prolongées au cours

(2.) Seulement autorisé comme pesticide contre les mousses aux Pays-Bas et ne pas en Belgique.

	desquelles l'eau n'est pas chlorée. Par absence de javellisation, les algues peuvent proliférer. En cas d'application correcte du produit, la pollution de l'eau de la piscine et la prolifération des algues sur les parois et le fond peuvent être évitées. **Consigne d'application:** N'ajouter le produit à l'eau que lorsque la teneur en chlore est inférieure à 0,1 mg par litre mesurée par DPD 1. Eventuellement attendre avant les traitements complémentaires jusqu'à ce que la teneur en chlore est suffisamment basse. Le produit réagit avec (un excès) de chlore et éventuellement avec les déchets/résidus présents dans l'eau de la piscine. **Pré-traitement:** Ajouter un tiers du dosage indiqué ci-dessous à l'eau. Laisser le produit bien se mélanger avec l'eau pour qu'il réagisse avec les substances présentes dans l'eau. Evacuer le précipité par filtration à l'aide d'un réactif de floculation. Laisser ensuite circuler l'eau suffisamment longtemps par le système de filtration afin d'éliminer tous les composés floculés de l'eau. Eventuellement répéter ce pré-traitement. Quand l'eau est redevenue claire, il faut arrêter le système de circulation. Puis, traiter l'eau avec 400 ml Embalit NT par 20-25 m³ d'eau de baignade. <u>Remarque:</u> En vue de la possibilité d'apparition de produits nuisant à la santé dans l'eau de baignade, il faut remplacer l'eau traitée avec le produit par de l'eau propre avant de réutiliser la piscine.
g. Toilettes chimiques	L'utilisation d'Embalit NT prévient la formation de gaz et d'odeurs désagréables. **Utilisation:** **1. Toilettes de remplissage** Doser 1,5 ml Embalit NT par litre de contenu des toilettes dans leur réservoir. Ajouter ensuite quelques litres d'eau. Veillez que les matières fécales restent toujours sous la surface du liquide. Le cas échéant, rajouter de l'eau. Après avoir vidé les toilettes, bien les rincer à l'eau claire. **2. Toilettes avec chasse** Rajouter 1 ml Embalit NT par litre d'eau du réservoir. Puis, les mêmes recommandations que sous paragraphe 1 s'appliquent. **3. Toilettes d'avion et toilettes mobiles** Suivre les instructions du fabricant. <u>Mise en garde:</u> Vider le contenu des toilettes aux endroits prévus à cet effet dans les campings, les ports de plaisance etc.
h. Désinfection dans le secteur agricole	**Généralités:** D'abord nettoyer à fond les surfaces et matériaux à désinfecter. Puis rincer le détergent utilisé avec de l'eau claire. Evacuer l'excès d'eau de rinçage. Hors de traitement à l'Embalit NT, utiliser une quantité de solution d'Embalit NT suffisante pour que les surfaces traitées restent mouillées pendant au moins 5 minutes. Ne pas rincer. **Applications** Désinfection des caisses à fruits et plants de pommes de terre, ainsi que les lieux de stockage vides (parois, sols, plafonds). • Traiter les surfaces déjà humides avec une concentration de 0,4% (40 ml Embalit NT par 10 l d'eau). • Traiter les surfaces sèches avec une concentration de 0,2% (20 ml Embalit NT par 10 l d'eau). • Tremper les caisses dans une solution à 0,2% (20 ml Embalit NT par 10 l d'eau).
i. Désinfection d'appareils de ramassage, de transport et de traitement de plants de pommes de terre(3.)	Traiter avec une concentration de 0,4% (40 ml Embalit NT par 10 l d'eau).
j. Produit préventif contre la	Afin d'éviter développement d'algues et de bactéries et une odeur de moisi de l'eau

(3.) Seulement autorisé comme désinfectant en secteur agricole aux Pays-Bas et ne pas en Belgique.

prolifération d'algues et de bactéries dans les matelas d' eau [3.]	dans les matelas d'eau, il faut ajouter 4 ml d'Embalit NT à 100 l d'eau fraîche (20 ppm de substance active). L'eau fraîche, ajoutée ultérieurement, doit contenir la même concentration d'Embalit NT. Si besoin, répéter le traitement; généralement deux fois par an.
Préparation de la solution	Embalit NT est complètement soluble dans l'eau à des températures normales . Pour la préparation d'une solution à 5% il faut rajouter en tournant 5 kg d'Embalit NT à 95 litres d'eau; une solution à 10% se prépare en rajoutant 10 kg de produit à 90 litres d'eau. En cas de mousse, rajouter un produit anti-moussant à base de silicone ou du Nopco (10 grammes/100 litres de solution). **Avant de mélanger la solution avec d'autres solution, il est impératif de contacter préalablement le fournisseur d'Embalit NT.** Quand la température de la solution descend en dessous de 5°C il faut arrêter le traitement de conservation.
Température de mélange	0 – 40°C
Contrôle de la concentration	A l'aide d'un réfractomètre et/ou par analyse en laboratoire. Un tableau avec l'indice de réfraction des différentes concentration est disponible sur demande.
4. Conseils concernant le traitement du bois	
Réalisation des opérations de conservation	En réalisant des travaux de conservation du bois, tenir compte de toutes les prescriptions légales, mes normes et l'autorisation d'utilisation. Conculter éventuellement notre service d'information technique.
Fixation	Embalit NT est un produit à forte fixation; dans les 3 heures après traitement 90% de la substance active a été fixée. Après 3 jours la fixation est complète.
Séchage	Après la conservation, il est préférable de laisser sécher le bois quelque temps en fonction du traitement, pour que l'eau introduite lors de l'imprégnation puisse s'évaporer:
Caractéristiques du bois traité	L'inflammabilité du bois traité par Embalit NT n'augmente pas. Le bois traité n'a pas de comportement corrosif vis-à-vis du fer, de l'acier, du verre et des matières synthétiques et n'a pas d'autres caractéristiques que le bois non traité.
Travaux sur le bois après l'imprégnation	Le bois qui subit des transformations après le traitement (pensez au perçage et au sciage) doit être traité après suffisamment avec une solution à 10% de ce produit ou avec Embalit NTK.
Traitement ultérieur/finitions	**Bois** Après séchage il est possible de décorer le bois traité avec le conservateur Embalit NT avec des peintures transparentes et couvrantes contentant des solvants organiques. Consulter au préalable les consignes du fabricant de peinture et tester l'appropriation du produit de finition. **Murs** Boucher les trous de perçage après séchage avec du mortier ou du ciment. Il est possible de plâtrer les murs traités avec de l'Embalit NT après séchage.
5. Informations complémentaires	
Symbole de danger	C. « Corrosif » N. « Dangereux pour l'environnement »
Règlement liquides inflammables	Classe de danger A III
Dangers spécifiques	R 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R 34 Provoque des brûlures. R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Consignes de sécurité	S 2 Conserver hors de portée des enfants.[4.]

(3.) Seulement autorisé comme désinfectant en secteur agricole aux Pays-Bas et ne pas en Belgique.
(4.) Seulement aux Pays-bas et seulement en cas d'utilisation professionnelle.

	S 13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.[4.]
	S 21	Ne fumer pendant l'utilisation.[5.]
	S 23	Ne pas respirer les aérosols.[6.]
	S 26/28-NL	En cas de contact avec les yeux ou après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	S 29	Ne pas jeter les résidus à l'égout.[4.]
	S 35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.[7.]
	S 36/37/39b	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection du visage.
	S 45	En cas d'accident, ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
	S 51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.[6.]
	S 60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
	S 61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Informations techniques relatives à la sécurité	Les produits antiseptiques contiennent des substances actives biocides. Ces produits ne doivent être appliqués que lorsque une protection des matériaux est indispensable. Utiliser uniquement selon le mode d'emploi. Une mauvaise utilisation peut nuire à la santé. Respecter également les mesures de précaution en manipulant le bois mouillé ou les autres matériaux fraîchement traités (notamment en portant des vêtements de protection, des lunettes et des gants de protection). Lors de l'application, il faut tenir compte des conditions de travail selon la législation en vigueur (par exemple, la législation relative aux matières dangereuses) et il faut agir conformément aux indications figurant sur l'emballage (notamment le symbole de danger, les dangers spécifiques et les recommandations de sécurité).	
Stockage	Stocker à l'abri du gel. Stocker uniquement dans l'emballage d'origine bien fermé. Respecter lors de l'utilisation et du stockage de nos produits les dispositions légales en matière de pollution de l'eau, du sol et de l'air. Prévenir la pollution des eaux souterraines ou de surface et la pollution de la nappe phréatique. Faire détruire ou stocker les produits antiseptiques et les résidus par des instances/entreprises compétentes. Embalit NT et les solutions n'ont pas de date limite d'utilisation. En cas de basses températures, les substances actives peuvent descendre du concentré. Or, en réchauffant, elles se retransforment en solution.	
Classification de danger pour l'eau	Sous forme fournie: Solution :	3 (n) = auto classification 3 (n) = auto classification

Les informations fournies ci-dessus sont des recommandations, des descriptions de nos produits d'ordre général Ainsi que des informations destinées aux utilisateurs concernant le traitement et l'application, que nous fournissons à base de nos recherches et nos expériences pratiques.
A cause des différences multiples et variées dans les conditions d'application ainsi que des matériaux appliqués, nous ne pouvons traiter toutes les particularités. Par conséquent, nous vous recommandons, en cas de doute, d'effectuer d'abord un test vous-même ou de consulter notre service d'information technique .
Cette fiche d'information technique a été rédigée selon les dernières informations en notre connaissance.

Situation: Mai 2006 Date d'émission: 3 juillet 2007

(4.) Seulement aux Pays-bas et seulement en cas d'utilisation professionnelle.
(5.) Seulement aux Pays-Bas.
(6.) Seulement en Belgique.
(7.) Seulement aux Pays-Bas sur les emballages ≤ 125 ml pour utilisation professionnelle.

Fournisseur / Détenteur de l'autorisation:

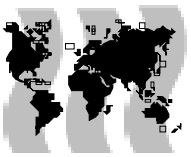

case postale 1
NL-3300 AA dordrecht – pays-bas
téléphone: +31 (0)78 - 6350720
télécopie: +31 (0)78 - 6133029
cci dordrecht 23036679

Hoetmer b.v.